



Observatoire des marchés publics romand
p.a. SIA section vaud
av. rumine 6, CH-1005 Lausanne, tél. 021 646 34 21

Analyse des procédures de passation de marchés publics

Date de l'analyse :	26.04.2023
Titre du projet du marché	Vernand Camarès_Mandataire pluridisciplinaire
Forme / genre de mise en concurrence	Appel d'offres avec cahier des charges détaillé
ID du projet	255431
N° de la publication SIMAP	1328377
Date de publication SIMAP	05.04.2023
Adjudicateur	Compagnie du chemin de fer Lausanne-Echallens-Bercher SA
Organisateur	Transports publics de la région lausannoise sa, à l'attention de Service des Achats, Chemin du Closel 15, 1020 Renens, Suisse, E-mail: marchespublics@-l.ch
Inscription	Sur SIMAP ou par courriel, 25.05.2023
Visite	Pas de visite prévue
Questions	Délai 28.04.2023 Seules les questions posées par écrit et en rapport avec l'objet de l'appel d'offres seront prises en considération. Les questions doivent parvenir à l'organisateur sur le site www.simap.ch. Les réponses seront publiées sans mention d'origine des questions, sur le site www.simap.ch et transmises par email à tous les candidats ayant remis une adresse email valable.
Rendu documents	26.05.2023 à 12h00 // 19.05.2023 à 12h00 pour les bureaux impliqués Le cachet postal ne fait pas foi. Seules les offres qui parviennent complètes et dans le délai requis seront prises en considération. Les offres sont remises par courrier ou en mains Dépôt de l'offre papier en deux exemplaires et une clé USB dans une enveloppe cachetée portant la mention « Transports publics de la région lausannoise sa, FA-Achats, MP-LEB 2023.03.144 - Vernand Camarès_Mandataire pluridisciplinaire -NE PAS OUVRIR »
Rendu maquette	Pas de maquette à rendre
Type de procédure	Procédure ouverte soumise à l'accord GATT/OMC, respectivement aux accords internationaux
Genre de prestations / type de mandats	Une communauté de mandataires est envisagée comprenant : Ingénieur en génie civil ; Géotechnicien ; Ingénieur trafic ; Ingénieur en génie ferroviaire ; Géomaticien ; Urbaniste ; architecte paysagiste et architecte.
Description détaillée des prestations / du projet	Dans le cadre de la mise en place d'un nouveau point de croisement entre Vernand Camarès et la halte du Lussex, plusieurs étapes sont nécessaires, notamment pour pouvoir exploiter les trains à unité triple (env. 135m) à partir de 2026 : <ul style="list-style-type: none"> • Prolongement définitif à 135m du quai à Bel-Air ; • Prolongement provisoire à 135m du quai à Vernand-Camarès ; • Réalisation de la nouvelle gare de croisement (2 voies et 2 quais) à Vernand-Camarès et réalisation d'un tronçon de double voie entre Vernand-Camarès et Bel-Air. <p>Cet appel d'offres s'adresse à un groupement pluridisciplinaire de mandataires pouvant traiter tous les aspects du présent mandat, en tant que professionnels spécialisés selon les compétences requises au dossier d'appel d'offres. Le présent appel d'offres porte sur les prestations d'ingénierie suivantes de Génie civil ; Géotechnique ; Ingénieur trafic ; Génie ferroviaire ; Géomatique ; Urbanisme ; Paysage et Architecture.</p> <p>Les prestations se réfèrent aux phases définies dans les règlements SIA 102, 103 et 112</p> <p>Les prestations à fournir ne sont pas clairement définies et délimitées de manière à pouvoir correctement comparer les différentes offres entre elles. En effet, les phases 32 à 53 sont optionnelles et pourrait varier selon l'appréciation du soumissionnaire.</p>
Communauté de mandataires	Admise. Le pilote est spécialisé en génie civil et génie ferroviaire. La communauté de soumissionnaires est limitée à 3 membres. Participation d'un membre limitée à 1 communauté. Tous les membres doivent répondre aux exigences de participation. La communauté doit constituer une société simple.

Sous-traitance	Admise. La sous-traitance est limitée à 30% de la valeur du marché.
Mandataires préimpliqués	Les bureaux préimpliqués sont mentionnés et les documents produits font partie de l'appel d'offres.
Comité d'évaluation ou Jury / collège d'experts	MATAR Ahmad : Chef de projet pluridisciplinaire LEB RASOLONIAINA Ionja : Chef de projet infrastructure LEB MARCHAND Benoît : Acheteur LEB Suppléants : CANOMERAS Elisabeth : Responsable des infrastructures LEB JUSTES Anne : Responsable de domaine achats ferroviaires
Conditions de participation	<ul style="list-style-type: none"> La communauté de mandataires et la sous-traitance respectent les conditions précisées ci-dessus. Le pilote présente au moins une référence d'étude et de réalisation de gare en Suisse Engagement sur l'honneur.
Critères d'aptitude	Néant.
Critères d'adjudication / de sélection	C1 : Prix 30% (Méthode Prix T2) (Yc Temps consacré : Méthode T4) C2 : Organisation pour l'exécution du mandat 30% C3 : Qualité technique de l'offre 25% C4 : Organisation interne et développement durable 5% C5 : Références du soumissionnaire* 10% Les critères sont notés sur une échelle de 0 à 5.
Indemnités / prix :	Pas d'indemnités.

Observations sur la base des documents publiés et des bases légales et réglementaires applicables dans le cas d'espèce :

Qualités de l'appel d'offres	<ul style="list-style-type: none"> Les documents de l'appel d'offres contiennent toutes les indications requises. La description du projet et des enjeux / objectifs est suffisante. Les mandataires préimpliqués sont mentionnés et les règles de leur participation ou exclusion du marché sont conformes. Les moyens d'appréciation des critères d'adjudication sont clairement indiqués. Les délais sont corrects. Le nombre de membres du collège d'évaluation est suffisant et ceux-ci disposent des compétences professionnelles nécessaires à une évaluation appropriée et à une appréciation adéquate des offres conformément à l'art. 12.3 SIA 144(2022). Le collège pourrait être plus représentatif si un membre externe était intégré. Les dispositions relatives aux droits d'auteur (droits moraux) et à la confidentialité des documents déposés (droits patrimoniaux) pour l'offre sont mentionnées et sont correctes. La pondération et la méthode de notation du prix permettent une appréciation équilibrée du rapport qualité - prix des offres
Manques de l'appel d'offres	RAS.
Observations de l'OMPr	<ul style="list-style-type: none"> L'OMPr regrette que le dossier ne se réfère pas au « Règlement des appels d'offres de prestations d'ingénierie et d'architecture » SIA 144 et qu'il n'en respecte que partiellement les principes généraux. L'OMPr regrette également que la méthode à deux enveloppes, décrite à l'art.15 dans le règlement SIA 144, ne soit pas utilisée dans le cadre de cet appel d'offres. Enfin, l'OMPr regrette que dans cette procédure ouverte, le maître d'ouvrage ne bénéficie pas d'un regard extérieur de part l'absence ou l'appui d'une personne externe dans le collège d'évaluation.

